

# La fin du latin?

Autor(en): **Huber-Rebenich, Gerlinde / Glock, Hans-Johann**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): **25 (2013)**

Heft 97

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-553960>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## La fin du latin?

La question de la suppression du latin obligatoire en sciences humaines fait débat dans toute la Suisse.

L'Université de Bâle a récemment renoncé à exiger, pour presque toutes les disciplines, que les étudiants fournissent la preuve de leur maîtrise de cette langue.

Quels sont les arguments de part et d'autre?

Valérie Chételat (photomontage)



**Q**u'est-ce qui justifie de faire du latin? Et de se pencher sur une tradition culturelle qui a trouvé son expression dans cette langue pendant l'Antiquité, le Moyen Age et les Temps modernes? A la différence de l'apprentissage d'une langue moderne étrangère, celui du latin ne passe ni par l'oralité ni par l'automatisation de schémas linguistiques, mais par l'examen approfondi de structures et l'approche systématique du contenu sémantique. Le latin n'est pas comparable à d'autres langues, ce qui le rend non interchangeable. Il entraîne d'autres aptitudes, notamment l'assemblage discipliné de savoirs isolés, une compétence centrale dans de nombreuses matières.

L'acquisition de cette compétence en étudiant le latin permet de se familiariser également avec des contenus et des motifs constitutifs de notre socle européen commun, culturel et artistique. Depuis des siècles, c'est dans ce fonds que nous puisons pour habiller le présent d'images communes et intelligibles. Il n'est pas interchangeable avec des mythes modernes ou exotiques, il s'inscrit dans notre cadre de vie et constitue le signe distinctif de la tradition européenne, enracinée dans l'antiquité gréco-romaine, le Moyen Age chrétien et l'humanisme des Temps modernes. Si nous ne le connaissons pas, nous sommes incapables d'interpréter de nombreux signes qui nous entourent. Et sans maîtrise de la

langue qui le véhicule, les trésors culturels dormiraient dans les bibliothèques, les archives et les musées, au lieu d'être exposés et d'attirer des millions de visiteurs.

Certes, il y aura toujours des spécialistes qui s'immergeront dans ces thématiques. Mais on ne naît pas spécialiste, on opte pour un type de carrière à un moment donné de sa formation académique. Et pour pouvoir décider de se spécialiser ou non dans le

**«Le latin permet l'assemblage discipliné de savoirs isolés.»**

Gerlinde Huber-Rebenich

domaine lié au latin (soit l'époque qui précède les Temps modernes dans toutes les sciences sociales), il faut au moins savoir de quoi il s'agit.

Aujourd'hui, la maturité fédérale ne garantit plus ces connaissances de base, ce qui est en partie dû à l'abandon du latin obligatoire. Il appartient donc maintenant à l'université de s'assurer que ses étudiants auront la possibilité de choisir parmi toutes les possibilités proposées, et que les décisions qu'ils ont prises, avant et ailleurs, ne limiteront pas leur liberté et leurs opportunités d'épanouissement.

Je plaide donc pour une offre obligatoire, qui permette à tous les étudiants en sciences humaines et culturelles de se faire leur propre idée d'un domaine que les traumatisés des cours intensifs, les disciples de Bologne et les amis de la mondialisation ont, dans leur course aux crédits et aux arguments de vente, un peu partout stigmatisé en le jugeant démodé et qu'ils ont ainsi bouté hors de leur curriculum.

On peut discuter de la façon dont cette offre obligatoire pourrait se présenter. Rien n'empêche de développer de nouveaux concepts pour enseigner le latin et la culture qui lui est liée. Une voie que les représentants de la philologie classique et des branches voisines - sine ira, mais cum studio - devraient emprunter ensemble afin de sonder quelle forme de latin pourrait satisfaire au mieux les exigences d'une faculté de philosophie.

Gerlinde Huber-Rebenich est professeure de philologie latine à l'Université de Berne.



L'objet du débat n'est pas de savoir si le latin est important et s'il peut être utile, mais si tous les étudiants en sciences humaines devraient en avoir fait. Les partisans d'une telle obligation sont appelés à fournir la preuve que, pour l'ensemble des sciences humaines, le latin a nettement plus de valeur que toutes les autres matières facultatives. Au XXI<sup>e</sup> siècle, le latin n'est pas une compétence-clé comme les mathématiques, la langue maternelle et l'anglais. Or, on ne peut pas revendiquer un statut de branche obligatoire sur la seule base d'une utilité indirecte. Le latin se distinguerait, nous dit-on, par une structure particulièrement logique et entraînerait la réflexion formelle.

Mais l'idée de langues plus ou moins logiques est un mythe. Quant à la réflexion précise et cohérente, elle est susceptible de s'acquérir dans toutes les disciplines. Et ceux qui souhaitent l'approfondir sont mieux servis dans les cours de logique. Où ils apprendront, par exemple, pourquoi les arguments populaires en faveur du latin obligatoire reposent sur des conclusions erronées; notamment la référence aux statistiques, selon lesquelles les performances moyennes des élèves ayant fait du latin seraient en général meilleures. Ici, on conclut à un rapport causal sur la base d'une corrélation. En réalité, il s'agit d'effets de sélection: les conditions sociales font que les élèves ambitieux, intelligents et au

bénéfice d'un bon niveau d'instruction ont tendance à étudier le latin. Les études contrôlées n'ont pas pu démontrer d'effets de transfert positifs sur les compétences formelles et les compétences en sciences naturelles. Le latin peut s'avérer utile pour l'acquisition de certaines compétences linguistiques; mais même dans ce cas, rien n'indique qu'il soit plus profitable qu'un entraînement linguistique spécifique.

### «L'idée de langues plus ou moins logiques est un mythe.»

Hans-Johann Glock

Les connaissances de la culture et de l'histoire européennes font partie du bagage de toutes les sciences humaines. Mais il n'est pas nécessaire d'avoir étudié le latin: elles peuvent être transmises de manière plus efficace dans le cadre de la discipline en question. On avance souvent que les étudiants devraient pouvoir lire certains textes clés dans la langue originale. Mais rares sont les étudiants capables d'interpréter eux-mêmes ces textes, même s'ils ont suivi plusieurs années d'enseignement gymnasial de grec et de latin. Et ne parlons même pas de ceux qui n'ont eu que les cours

de rattrapage à l'université! Par ailleurs, s'il est vrai que les chercheurs qui mènent des travaux historiques et d'exégèse doivent maîtriser ces langues, ce n'est pas le cas de la plupart des chercheurs en sciences humaines, qui dépouillent des textes bien traduits et bien commentés pour aborder des questions actuelles.

Enfin, les notions fondamentales issues de la recherche moderne sur l'apprentissage ne sont pas favorables à l'obligation. Les transferts d'une discipline à l'autre dépendent d'activités et d'éléments communs concrets. Par ailleurs, l'intérêt et la possibilité de pouvoir véritablement l'utiliser restent la meilleure manière d'acquérir une matière et la plus durable. Les connaissances et compétences transmises pendant un cours de latin obligatoire ne justifient très souvent pas l'investissement consenti. Au lieu de s'accrocher à une obligation généralisée, il faudrait donc autoriser les différentes disciplines à fixer leurs propres conditions. Pour les branches qui nécessitent certaines connaissances linguistiques, les cours proposés devraient tenir compte d'emblée des applications spécifiques.

Hans-Johann Glock est professeur de philosophie à l'Université de Zurich.